

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 02137

Numéro SIREN : 900 974 445

Nom ou dénomination : A5 SCIENCE

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2021 sous le numéro de dépôt 13134

A5 SCIENCE
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 9 Rue Aumône Vieille 13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 900 974 445

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros

L'an deux mille vingt et un,
Le 5 novembre 2021,
A neuf heures,

Les associés de la société **A5 SCIENCE** se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social.

Sont présents :

Monsieur GAVEAU Arthur, propriétaire de 400 actions.
Madame LACHAIZE Véronique, propriétaire de 600 actions.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'il peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des actionnaires :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires,
- La feuille de présence à l'assemblée,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Rémunération de Monsieur Arthur GAVEAU en qualité de Président.*

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour à l'assemblée générale.

RESOLUTION UNIQUE

Monsieur Arthur GAVEAU nommé en qualité de Président, ne recevra aucune rémunération du début d'activité soit du 29 juin 2021 au 31 décembre 2021 l'objectif étant de pérenniser la trésorerie de la Société, le développement de l'activité n'étant pas encore atteint pour supporter des charges salariales.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Monsieur Arthur GAVEAU
Président, associé.

Madame Véronique LACHAIZE
Directrice Générale, associée.